Tressaal, été vendu à M. Lesfeld par le général de France lors de son départ de Lille; mais il a été effrayé par les automobiles. Me Thellier de la Neuville fait consister la faute de Courbe et de Ruinaert dans leur allure exagérée et dans les coups de trompette nombreux et répétés qu'ils donnaient. Tout cela a été la cause directe de l'emballement du cheval.

A cela Me Barbe, avocat de Courbe et de Ruinaert, répond que tout prévient de ce que le cheval, arrêté, n'était tenu que par une bonne qui n'a pas su le maintenir et l'arrêter.

L'affaire est mise en délibéré; le jugement sera rendu jeudi prochain.

Cour d'appel de Douai. — ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS. — M. Jules Dumortier, fabricant d'huiles à Tourcoing, assura huit ouvriers et apprentis à la société *La Prévoyance*.

Dans la nuit du 31 décembre 1896 au 1er janvier 1897, entre deux et trois heures, le jeune Henri Hellebeau, tordeur d'huiles, fut victime d'un accident : il eut un doigt écrasé.

M. Dumortier en informa la compagnie le 2 janvier; mais mal renseigné, prétend-il, sur ce qui s'était passé en son absence, il indiqua l'accident comme s'étant produit le 31 décembre à huit heures du soir. Il donna comme âge à la victime dix huit ans, bien qu'elle fût née seulement le 23 décembre 1880.

M. Alfred Hellebeau, père du blessé, appela M. Dumortier devant le bureau d'assistance judiciaire de Lille. Le patron transmit à la *Prévoyance*, la convocation à lui adressée. La Compagnie se fit représenter devant le bureau, par son agent M. Poutrain ou même par un de ses inspecteurs. Elle transigea ensuite avec le blessé, moyennant une indemnité de 1428 francs, venant s'ajouter à 72 francs que la victime avait déjà reçus.

Aujourd'hui elle réclame à M. Dumortier la restitution des 1428 fr. par elle payés et, de plus, 500 fr. de dommages-intérêts. Le tribunal de commerce de Roubaix, ne considérant pas les inexactitudes de la déclaration comme ayant été purement involontaires, a d'abord par défaut, le 6 décembre 1897, puis sur opposition du défenseur, par son second jugement du 16 mai 1898, accueilli la demande de la *Prévoyance*. M. Dumortier a fait appel.

La police est du 6 mai 1895. Elle exclut du bénéfice de l'assurance les accidents résultant des infractions aux lois, elle interdit, à peine de déchéance, de faire des déclarations inexactes, de nature à diminuer l'opinion du risque ou de l'accident, et autorise la Compagnie à répéter, en pareil cas, les sommes par elle versées.

Telles sont les dispositions dont *La Prévoyance* entend faire à M. Dumortier l'application.

Elle soutient que les déclarations inexactes sur l'heure de l'accident et l'âge de la victime l'ont induite en erreur. Si l'accident lui avait été déclaré comme survenu à un jeune homme à tort employé, malgré son âge et malgré la loi du 2 novembre 1892, à un travail de nuit défendu, elle se serait aperçue qu'aux termes de l'article 7 de la police, elle n'était pas tenue des conséquences de cet accident et n'aurait pas, dès lors, transigé.

M. Dumortier répond que si des inexactitudes se sont glissées dans sa déclaration, elles ont ensuite été rectifiées, notamment par la requête que le père de la victime, au nom de celle-ci, adressa au bureau d'assistance judiciaire. La *Prévoyance* a connu, dit l'appelant, les véritables circonstances de fait avant la transaction. En transigeant, et le a, dès lors, implicitement renoncé à se prévaloir des erreurs de la déclaration.

L'appelant conclut qu'il n'a rien à restituer et qu'à plus forte raison il ne peut devoir des dommages-intérêts à la compagnie. Subsidiairement il demande une enquête portant sur la connaissance que, d'après lui, la *Prévoyance* eut, dès avant la transaction, de l'âge véritable du blessé et des jour et heure de l'accident.

Me Allaert a plaidé devant la seconde chambre de la Cour, pour M. Dumortier. Me A. Druelle a sollicité, au contraire, la confirmation du jugement du tribunal de commerce de Roubaix.

En effet, la demande d'assistance judiciaire n'est pas, dit-il, une pièce de procédure notifiée. Les termes n'en sont pas signifiés à la partie adverse. C'est aux déclarations à elle faites par M. Dumortier que la Compagnie devait ajouter foi, et c'est surtout sur elles qu'elle s'est basée.

NORD

Une fillette brûlée vive à Sin-le-Noble. — Un incendie a éclaté lundi dans un hangar contigu à l'estaminet Lecocq, à Sin-le-Noble.

La petite fille de M. Lecocq, une enfant de cinq ans, se trouvait dans ce hangar; elle fut en un instant entourée par les flammes. Son frère se jeta dans le feu pour la sauver, mais la fillette a été grièvement brûlée. On ignore la cause de cet incendie.

Son oncle en voulant la sauver fut grièvement brûlé à la figure et aux mains. Le grand-père fut également brûlé en voulant étouffer les flammes qui entouraient les vêtements de sa petite fille.

Quant à la petite Lecocq elle est morte mardi, à minuit et demi, au milieu d'atroces souffrances.

La Madeleine. — *Un grave accident de bicyclette.* — Lundi soir, vers dix heures, M. Henri Lefebvre, fabricant de bicyclettes, rue d'Ypres, à Quesnoy-sur-Deûle, passait à la Madeleine, rue Gambetta, se dirigeant vers Marquette.

Soudain la fourche du vélo se brisa et le bicycliste fut projeté violemment sur le sol. Transporté dans un estaminet, le blessé y reçut les soins de M. le docteur Benoit qui constata une blessure grave à l'arcade sourcilière gauche, d'où le sang avait coulé un peu; la mâchoire était fracassée et trois dents étaient cassées dans la bouche; la lèvre inférieure elle même était coupée.

L'état du blessé est grave.

Douai. — *Les incendies continuent.* — Mardi, à trois heures du matin, le feu a pris dans des magasins dépendant de la nouvelle huilerie construite à l'Ancienne Porte d'Ocre, près de la dérivation de la Scarpe, sur les terrains du démantèlement. Le préjudice est important et atteint, dit-on, 100,000 fr. environ.

Les votes de nos députés. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord, dans le scrutin sur l'ordre du jour Néron-Bancel, flétrissant les scandales d'Auteuil et approuvant les déclarations du gouvernement :

Première partie : Ont voté pour : MM. Barrois, Bersez, Dansette, Debève, Defontaine, Dron, Evrard-Eliez, Guillain, Lepez, Loyer, Morcrette-Ledieu, Eugène Motte, Pasqual, Plichon, Rogez, Sipot.

2e partie. — MM. Plichon, Pasqual, Barrois, Loyer, Rogez, Dansette, de Montalembert, Eugène Motte ont voté pour.

MM. Dron, Defontaine, Evrard-Eliez, Debève, Morcrette-Ledieu, Lepez, ont voté contre.

Les autres se sont abstenus.

Motion de M. Sembat (affichage de l'arrêt de la Cour de cassation) :

MM. Dron, Defontaine, Evrard-Eliez, Bersez, Debève, Lepez ont voté pour.

MM. Plichon, Loyer, Rogez, Dansette, de Montalembert ont voté contre.

MM. Morcrette-Ledieu, Guillain, Barrois, Eugène Motte se sont abstenus.

Etaient absents par congé : MM. Cochin, Delaune, l'abbé Lemire, des Rotours et Weil-Malherbe.

BELGIQUE

La Chambre. — *Séance du 6 juin 1899.* — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale sur le budget de la justice.

M. de Brocqueville s'occupe du personnel des écoles pénitentiaires et demande que ce personnel soit mis sur le même pied que celui des instituts de bienfaisance; il critique ensuite la tendance à l'exploitation dans un but commercial et de lucre qu'on constate à la colonie agricole de Merxplas.

En terminant, l'orateur engage le ministre à prendre en mains la cause du relèvement moral de l'enfance abandonnée et à poursuivre énergiquement la lutte contre l'alcoolisme.

M. Hoyois préconise le relèvement des traitements du clergé inférieur.

La Chambre vote sans débat la prise en considération de la proposition de loi concernant la compétence et la procédure en matière maritime et fluviale, et reprend ensuite la discussion du projet relatif à la sécurité et à la santé des ouvriers dans les entreprises commerciales et industrielles.

Bruxelles. — *Anniversaire de l'impératrice Charlotte.* — L'impératrice Marie-Charlotte, duchesse de Saxe, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née au château de Laeken, le 7 juin 1840, entre aujourd'hui mercredi dans sa soixantième année.

On sait qu'elle épousa, le 27 juillet 1857, Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, et devint veuve le 19 juin 1867, à la suite du régicide de Queretaro.

Comme toutes les années à pareille époque, le roi, la reine et la princesse Clémentine se rendront de grand matin au château de Bouchout, où habite la princesse.

Turnhout. — *Un immense incendie.* — La commune de Desschel, canton de Moll, près de Turnhout, vient d'être éprouvée par un incendie considérable qui a détruit, pour ainsi dire, en entier, tout le quartier du « Kruisstraat ».

Le feu s'étant déclaré dans la grange du fermier Van Gielkens-Van Deldorp, envahit rapidement l'écurie, les étables et le corps de logis, puis il se communiqua à tout un pâté de maisons, dont rien ne put être sauvé.

Les pertes se chiffrent par plusieurs centaines de mille francs.

La cause du sinistre n'est pas connue.

Nominations judiciaires. — Par arrêté royal, paru au *Moniteur* du 4 juin 1899, M. Dumortier, juge au tribunal de 1re instance à Tournai, est nommé juge au tribunal de 1re instance séant à Courtrai, en remplacement de M. Bethune, démissionnaire.

M. Charles Bertouille, avocat à Tournai, est nommé juge au tribunal de 1re instance séant en cette ville, en remplacement de M. Dumortier.

M. Wylleman, greffier-adjoint surnuméraire au tribunal de 1re instance séant à Ypres, est nommé greffier-adjoint au même tribunal, en remplacement de M. Bouquet, appelé à d'autres fonctions.

Tournai. — *Une femme brûlée vive.* — Dans la soirée de lundi, la femme Decoster, Marie Kegibo, âgée de 52 ans, demeurant cour Cateau, au faubourg de Morelle, voulut activer le feu de son fourneau en y versant du pétrole. Une grande flamme jaillit aussitôt et atteignit la burette qu'elle tenait à la main. Celle-ci fit explosion et le pétrole enflammé se répandit sur les vêtements de la malheureuse et sur sa petite fille âgée de trois ans et demi, qui se trouvait à proximité.

Aux cris poussés par les victimes, les voisines et le garde champêtre du faubourg accoururent et parvinrent, après bien des efforts, à éteindre le feu.

Le docteur Lelubre, appelé en toute hâte, après avoir donné ses soins aux blessées, les fit transporter d'urgence à l'hôpital civil.

La femme Decoster a succombé ce matin, vers deux heures et demie, après d'horribles souffrances.

Tout son corps ne formait plus qu'une plaie.

La petite fille porte de graves brûlures au dessus de la tête, aux joues et aux mains. Toutefois son état n'est pas désespéré.

— *Acquisition et aliénation d'immeubles.* — Un arrêté royal autorise le conseil communal à acquérir des Hospices civils les terrains et bâtiments composant l'Ecole industrielle et les Hospices civils à aliéner les immeubles dont il s'agit.

Dottignies. — *Autorisation de construire une fabrique.* — M. O. De Gandt, à Dottignies, est autorisé, sous certaines conditions, à établir une fabrique de tissus de coton en cette commune, à environ 4.420 mètres de la frontière.

— *Le carrousel.* — La kermesse de Dottignies a été particulièrement favorisée par le beau temps; aussi les visiteurs ont été très nombreux. Le carrousel s'est terminé lundi vers 9 heures du soir. Voici les résultats du concours :

1er prix Vankonnackre, de Sweveghem; 2e Edmond Vanneste, de Dottignies; 3e Charles Depracter, de Peeq; 4e A. Leroy, de Templeuve; 5e Degouy, de Templeuve; 6e Jubaru, de Peeq; 7e, surprise, Edouard Rasson, d'Esplerres; 8e, id., Henri Vanneste, de Luingne.

ETAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 6 juin. — Louis Verhulst, rue de Tourcoing, 2e cour Saint-Louis, 1. — Louise et Gustave de Meyer, jumeaux, rue des Longues-Haies, 62. — Emmanuel Feutry, rue Sébastopol, cour Feutry, 2. — Emile Desvenin, rue de la Longue-Chemise, 6. — Maria Six, rue Blanchemaille. — Angèle Grimonprez, rue de Flandre, 39. — Maurice Schavk, rue des Arts, cour Ducroeq, 44. — Louise Deluthe, rue Delattre, 9. — Maurice Delannoy, rue Descartes, fort Sioen, 8. — Marcel Lezy, rue Corot, 4. — Marcel Lorthiois, rue de Denain, cour Flamencourt, 8. — Henri Kints, rue des Longues-Haies, 99.

Déclarations de décès. — Théophile Delanghe, 63 ans, rue Nain, 74. — Cathérine Ferest, 69 ans, rue Blanchemaille. — Henri Rancelot, 15 ans, rue Descartes, fort Sion, 24. — Julien Cornille, 42 ans, rue de Barbieux. — Marie Kling, 34 ans, rue de Cartigny, 1.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 4, 5 et 6 juin. — Jean Leman, rue de Beauvais. — Germaine Carpentier, rue Fauvette. — Marguerite Berthier, rue St-Roch. — Valentine Gadenne, rue du Pont-Rompu. — Emile Vanoverschelde, rue de Paris. — Anna Benoit, rue de Venise. — Amand Dhaveloze, rue de Roubaix. — Fernande Regnier, rue des Plats. — Henri Nottens, rue de Varsovie. — Albert Desurmont, rue de Paris. — Léon Verote, rue Testelin. — Jeanne Honoré, boulevard Gambetta. — Alixe Vandermoen, rue du Haze. — Marie Dupont, rue de la Blanche-Porte. — Valentine Spebrouck, rue de Rouen. — Pierre et Jeanne Vidrequin, rue de la Blanche-Porte.

Jeanne Loridan, rue des Flandres. — Marie Desurmont, rue de l'Epinette. — Louis Lalo, rue Clinquet. — Louis Montagne, rue de Moscou. — Juste Leroy, rue du Blanc-Seau. — Gabrielle Duquennoy, rue de Varsovie. — René Dufermont, rue de Gand. — Jules Leruste, rue de St-Quentin. — Florence Lernout, rue des Phalempins. — Bernardette Vandercamere, rue du Dragon.

Déclarations de décès. — Floris Prouvost, 65 ans 11 mois, domestique, rue de Denain. — Léon Descamps, 1 an, 3 mois, rue Lafontaine, 12. — Lucien Desplanques, 7 mois, 11 j., rue de la Latte, 240. — Alfred Mathieu, 38 ans 1 mois, directeur de filature, rue du Ballot, 75. — Alice Josson, 10 mois 7 jours, rue Bonne-Nouvelle, 77. — Edouard Dendoncker, 30 ans 4 mois, rattacheur, rue Achille-Testelin. — Albert Paca, 10 mois 19 jours, rue de Gand, 397. — Henri Malfait, 1 an 4 mois, rue de la Latte, 74.

Edmond Vereecken, 12 ans 6 mois, rue Cuvier, cité Saint-Louis. — Marie Ogier, 61 ans 7 mois 3 jours, rue Nationale, 122. — Euphrasie Persyn, 32 ans, sans profession, rue du Rhin, 28. — Sophie Billet, 25 ans, cultivatrice, rue Basse. — Louis Varlet, 44 ans 5 mois, tisserand, rue de la Cité, 27. — J.-B. Delgatte, 82 ans, 2 mois 25 jours, sans profession, rue d'Havré, 3.

INDUSTRIE et COMMERCE

REVUE DES MARCHES

MARCHÉS D'IMPORTATION

Havre, 31 mai.

Extrait de la Circulaire Mensuelle de MM. Ch. Meura et Eug. Dumouchel

La hausse de 15 à 20 o|o constatée à l'ouverture des enchères de Londres, le 2 courant, avait été largement escomptée ici. On essaya bien un petit mouvement qui porta un instant le rapproché à 203 fr., mais il fallut vite rétrograder; dès la seconde semaine, nos cours perdent graduellement 5 à 6 fr.; la baisse atteint même 10 fr. les 15 et 16 courant. On se reprend immédiatement pour regagner fr. 196/197,50. Nouvelle chute le 23, nous ramenant au plus bas; enfin, ces jours-ci, dernière reprise de 6 fr. poussant le juin à fr. 199, soit 4 fr. seulement au-dessous des plus hauts cours. Des ordres de vente tombant, cette après-midi, dans un marché creux, ont provoqué un recul de 3 à 4 fr., établissant clôture juin-juillet à fr. 195, octobre à fr. 194, décembre-janvier à fr. 191 et les mois de la prochaine campagne à fr. 187; on restait acheteur.

Notre stock a augmenté de 5,125 b. pendant le mois : il comprend aujourd'hui 15,921 b. Plata dont 633 b. Montevideo, déjà en grande partie dans les mains d'une spéculation qui reçoit chaque mois la totalité de ses engagements et maintient ainsi déport peu favorable au développement des transactions.

En disponible, le type terme vaut nominalement fr. 197,50. Les Chili ont eu le débouché de 500 b. à prix sans changement notable; les communes sont moins délaissées.

Bordeaux, 1er juin.

Les peaux de moutons ont eu le placement de 88 balles de Chili à fr. 92,50 les 100 kilos.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Reims (Marne), 1er juin.

La deuxième vente publique a eu lieu hier. Voici le résultat : Laines supérieures fines, fr. 2 à 2,25; courantes fines légères, 1,75 à 1,95; courantes fines lourdes, 1,55 à 1,70; métis lourdes, 1,40 à 1,50; premières croisées, 1,30 à 1,50; deuxièmes croisées, 1,10 à 1,25 le kilo. Laines lavées à dos à supérieures fines, 3,55 à 3,77,5; fines bon lavage, 3,30 à 3,50; fines moyen lavage, 4 à 3,25; courantes lavages défectueux, 2,75 à 2,95; croisées et communes, 2,50 à 2,80 le kil.

MOUVEMENT MARITIME

LAINIER, LINIER ET COTONNIER

Le steamer *Charente*, venant de Marseille via le Havre, porteur de laines embarquées en transbordement du paquebot *Polynésien*, et destinées à Roubaix et à Tourcoing, est arrivé à Dunkerque où il effectue présentement le déchargement de sa cargaison.

Le steamer *Concordia* décharge au Havre le solde de sa cargaison de laines, importée de la Plata via Montevideo.

Le steamer danois *Nordpol*, venant de St-Pétersbourg avec des lins et chanvres pour nos industriels du Nord, est arrivé à Dunkerque où il opère son déchargement.

Le st. anglais *Melbourne*, venant de B.-Ayres et de Montevideo, porteur de laines pour Roubaix et Tourcoing, est entré à Dunkerque le 5 courant, et il y effectue son déchargement.

Le steamer anglais *Azul*, venant de la Plata avec des laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu présentement à Dunkerque.

Le steamer *Paraguay* est attendu dans quelques jours de la Plata à Dunkerque, porteur de 415 balles laine pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer *Rio-Negro*, faisant suite, porteur de 2.400 balles laine de Buenos-Ayres et de Montevideo et destinées à Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque dans le courant de juin.

Le navire *Kirkdale* a débarqué, à Dunkerque, des laines d'Australie pour Roubaix et Tourcoing.

Le steamer anglais *Istrar* a déchargé, à Dunkerque : 8.500 balles de coton de Bombay, pour Roubaix, Tourcoing, etc.

Plusieurs steamers, venant de la Nouvelle-Orléans, porteurs de cotons, sont attendus au Havre. Une partie sera transbordée à Dunkerque pour être expédiée à Roubaix et Tourcoing.

Un steamer a été affrété pour charger à Alexandrie des cotons et diverses marchandises pour Dunkerque, Roubaix et Tourcoing.

Divers affrètements se concluent pour chargements à effectuer aux Indes à destination de Dunkerque.

COTONS

Liverpool, 7 juin, 12 h. 15.

Vente 12,000 balles. Marché soutenu. Hausse 1|128.
Cotation : Juin-Juil., 3.23 1/2; Août-Sept., 3.23 1/2; Octobre-Novembre, 3.21 1/2; Décembre-Janv., 3.20 1/2

Havre, 7 juin.

A terme, cours soutenus, ventes 2.000 balles.

		Précédente	du jour
Juin	fr.	39 1/2	39 1/2
Juillet	»	39 3/8	39 1/2
Août	»	39 3/8	39 1/2
Septembre	»	39 1/4	39 3/8
Octobre	»	39 1/4	39 3/8
Novembre	»	39 ./.	39 1/8
Décembre	»	38 7/8	39 ./.
Janvier	»	38 3/4	38 7/8
Février	»	38 3/4	38 7/8
Mars	»	38 7/8	39 ./.
Avril	»	38 7/8	39 ./.
Mai	»	39 ./.	39 1/8

Disponible, ventes 100 balles New-Orléans, à 44,25 et 240 b. Texas, de 43,25 à 45.

Rouen, 2 juin.

Halle aux toiles. — **Cette semaine, la vente des tissus a été calme et la hausse demandée, bien que parfaitement justifiée, est difficilement obtenue. Ce sont toujours les tissés teints qui sont les plus recherchés, comme aussi le mouchoir mécanique, et commissionnés à l'avance. Maintenant pour les flanelles tenys et pilou proposés à la vente, il faut espérer que ces trois articles auront le même succès que les années précédentes.**

Le calme continue à régner pour le tissage à la main pour rouennerie et mouchoirs.

La hausse demandée par les filateurs se maintient et c'est dans ces conditions que les affaires ont été conclues cette semaine.

Cotes du Llyod Rouennais :

Voici le résumé des prix des cotons filés pratiqués pendant la semaine :

Chaîne peignée n° 26, fr. »,»» ; chaîne Amérique double mèche, mule Jenny, n° ..., fr. 1,80 à 1,82; chaîne dévidée numéro 26, 1re q. dito fr. »,»» à 1,70 »|»; d. qual. cour. dito, fr. »,»» »|» à 1,65 »|»; trame dév. Amérique n° 26 : 1re q. : fr »,»» à 1,70 ; dito, qual. cour. fr. »,»» »|» à 1,65 »|», chaîne bobine 1re q. n° 20, fr. 1,50 à »,»» »|»; dito n° 20, qualité courante, fr. 1,40 à 1,42 1|2; n. 14 : première qualité, f. 1,35 à 1,37 1|2; d. qualité cour. m. n° 14, f. »,»» à 1,30; cauette n. 30, f. »,»» à 1,55; d. n° 18, 1re ql., fr. 1,40 à 1,45 »|»; d. n° 18, ql. c., fr. 1,30 |. à 1,35 »» ; trame bobine bonneterie 1re qualité, numéro 16, fr. 1,40 »|» à »,»»; d. 2e q° n° 16, fr. »,»» à 1,35 »|», trame Coconada dévidée n° 12 et au-dessous fr. 1,35 »|» à 1,40 »|».

Affaires courantes. Prix très fermes.

Condition de Rouen : escompte 7 1|2 o|o valeur fin de mois.

SITUATION DU COTON

(REVUE DE LA SEMAINE)

Les marchés ont encore été dérangés par les fêtes, cette semaine; néanmoins, il est permis de douter si, même sans cette circonstance, ils auraient présenté plus d'intérêt que cela n'a été le cas.

Les opérateurs s'intéressent de moins en moins à l'article, le seul fait qui attire l'attention du marché est la condition de la prochaine récolte : pour le moment, cette récolte semble se présenter très favorablement, d'où il résulte que, n'ayant aucune préoccupation au sujet de l'approvisionnement des prochains mois, l'article se traîne désespérément avec une monotonie décourageante et les raisonnements deviennent inutiles; tant qu'il y aura l'espoir d'une récolte dans les proportions des deux dernières, la spéculation continuera à se porter sur d'autres articles moins encombrés.

Les fluctuations ont été nulles comme résultat. Il y a New-York une hausse très partielle de 1 point et à New-Orléans un mouvement analogue de 1 à 4 points.

Par le télégraphe transatlantique, on a quelques avis sommaires de New-York du 2 juin cotant le mid. Upland, nouvelle classification, 6 1|4 cents. — Recettes de la huitaine expirée le 2 juin dans tous les ports de l'Union, 32,600 b. contre 34,000 l'an dernier, même période. Recettes totales, depuis le 1er sept., dans tous les ports environ 8,231,000 b. contre 8,509,000 b. l'an dernier, à pareile époque. Exportations de la huitaine, 57,000 b. contre 82,000 b., dont pour l'Angleterre, 33,000 contre 43,000, et pour la France 1,000 contre 16,000. Exportations totales depuis le 1er sept. : 6,683,000 b. contre 6,969,000 l'an passé même période, dont 3,285,000 balles pour l'Angleterre contre 4,151,000 et 724,000 pour la France contre 801,000. — Stock dans tous les ports 678,000 b. contre 433,000 b.

LIN, JUTE & CHANVRE

Gand, 2 juin.

Lins et étoupes : Affaires par continuation calmes en lins de Russie; prix sans changement.

Marché quasi-nul en lins de Russie : la demande reste active et le peu de lin offert trouve facilement acheteurs à des prix fermes.

Gand, 2 juin.

Vente plus facile en fils de lin à des prix fermes mais sans hausse.

Les fils d'étoupes se placent aux anciens prix. Demande calme en filés de coton; les filateurs exécutent leurs anciens ordres.

La situation en toile est satisfaisante.

Londres, 2 juin.

Chanvres : Par continuation très fermes; il s'est traité 2000 balles fair current Manille mars-mai et mai-juillet à liv. st. 32 cif.

Jutes : Marché lourd; bonnes premières marques natives ancienne récolte vendeurs à liv. st. 11.5 et nouvelle récolte, août-septembre à liv. st. 12 cif.

Dundee, 1er juin.

Lins : La vente est encore calme, les filateurs ne traitent que pour de petites parties dont la qualité et le prix sont à leur convenance. A présent les cours de Riga sont relativement bas et des ventes de couronnes ordinaires ont été signalées de liv. st. 12 à 12.10, Livonien de liv. st. 13.15 à 14, et Hoffs de liv. st. 12 à 12.15 suivant assortiment.

Calcutta, 1er juin.

Jutes : Les premières marques sont encore cotées 26 rs. mais on n'a pas fait d'affaires. Les rapports des différents districts sont favorables. Frets calmes.

Dundee, 1er juin.

Depuis le précédent avis la demande pour fils de jute a été dans toutes les sortes très limitée, le commerce est actuellement si peu avantageux que les principaux filateurs ont réduit leur production. Les sortes communes de jute sont rares et les détenteurs demandent des prix élevés. Pour les bobines communes 8d. le prix demandé est de 1s. 1 3|5d., mais une vente a été signalée à 1s. 1 1|2d. et 9d. 1s. 3d. Les chaînes sont aussi difficiles à écouler, et les sortes intermédiaires 8d. ont été vendues à 1s. 2 1|2d. et 1s. 3|4d., et les meilleures sortes à 1s. 3 1|4d. La demande en fils gris et fils d'étoupe n'est pas très active, cependant un bon nombre de ventes ont été faites à pleins prix.

Toiles : On a reçu de l'Amérique de beaux ordres en linge de table, serviettes, canevas, etc., mais dans la contrée on a fait peu de ventes. Pour l'exportation, les manufacturiers ont encore tous assez bien de commandes à exécuter et quelques-uns demandent maintenant un peu de hausse.

LE MOUVEMENT DU MARCHÉ A TERME

DE ROUBAIX-TOURCOING

pendant le mois de mai

Le mois de mai a dénoté une grande activité au terme.

Les cours qui avaient débuté à 6.07 1|2 (cote du 3e mois) se sont élevés jusque 6.20 et même 6.27 1|2 à 6.30 sur les éloignés. Mais ils ne sont guère maintenus à ce niveau et après quelques fluctuations ils étaient en clôture à 5.90, 5.92 1|2 sur les éloignés.

Les affaires enregistrées ont atteint le chiffre de 4,990,000 kil. en augmentation de 710,000 kil. sur le mois précédent.

TARIF APPLICABLE AUX PRODUITS TEXTILES

importés en Amérique par la « Touraine », l'« Umbria » et le « Cephalonia »

On se rappelle les incidents auxquels a donné lieu l'arrivée de ces navires à New-York et à Boston au sujet du tarif qui devait être applicable aux marchandises qu'ils portaient. Le nouveau tarif entrait-il en vigueur le 24 juillet 1896, à quatre heures six minutes seulement, heure de la signature de la nouvelle loi par le président, ou à partir du matin de ce même jour ?

MM. Stoddard, Haserick et Cie, de Boston, et W. Iselin et Cie, de New-York, ont obtenu gain de cause en faveur de la première interprétation auprès de la Cour d'appel de Boston et du Tribunal du district de New-York, et la *New-Yorker Handels-Zeitung* nous apprend que le secrétaire du Trésor a renoncé à en appeler devant la Cour suprême fédérale. Il s'incline donc devant ces jugements qui entraînent un remboursement de droits aux importateurs intéressés que le journal américain évalue à 400,000 dollars, soit 2 millions de francs environ.

L'un des Gérants : ALFRED MESSIAEN.

Imp. Alfred Reboux, Grande-Rue, 71, Roubaix.

Imp. sur presse rotative Derriey.

ANNONCES LÉGALES

La Prévoyante

Société anonyme coopérative

DES

OUVRIERS RENTREURS

à capital variable

constituée le 20 Octobre 1898

Avis aux Actionnaires

Nous vous prévenons que la Société s'est rendue acquéreur depuis le 1er juin, des locaux et du matériel de l'ancienne société La Prévoyante dont le siège était à Croix, rue Lavoisier, et dissoute par le Tribunal de Commerce, à la date du 11 Novembre 1898.

A partir de ce jour, nos bureaux sont installés aux dits locaux et le secrétaire-gérant est à la disposition des actionnaires pour tous renseignements concernant la société, et pour recevoir les adhésions des personnes qui attendaient notre installation définitive.

Nous leur rappelons que les actions sont libérées de 10 francs seulement, et non pas de 25 fr. et qu'il n'est nullement question d'appel de fonds à des dates ultérieures.

Conformément à l'article 42 des statuts, vous êtes convoqués à l'assemblée générale extraordinaire, laquelle sera tenue au siège de la société rue Lavoisier, à Croix le dimanche 11 juin, à 4 heures du soir très précises.

ORDRE DU JOUR :

Rapport et compte-rendu du Conseil d'administration sur le fonctionnement de la Société.

NOTA. — Chaque actionnaire devra être porteur de son action pour être autorisé à assister à l'assemblée; sous n'importe quel prétexte nul ne pourra être admis sans la présentation de l'action au contrôle qui sera placé à la porte de la salle.

Le Conseil d'administration.

415264

IMMEUBLES

A VENDRE OU A LOUER

MIDDELKERKE

VILLA MEUBLÉE à VENDRE à proximité de la mer, comprenant : salon, salle à manger, cuisine au rez-de-chaussée, 3 étages avec 5 chambres et une chambre de bonne, le tout confortablement meublé. Prix 15,000 fr. S'ad. 95, rue de Lille, Roubaix. 50692—47410

BELLE MAISON de commerce à louer, neuve, sans avoir été habitée, dans un nouveau quartier bien situé et sans aucun concurrent, avec agencement de mobilier neuf, à usage d'épicerie, mercerie, étoffes, vins et liqueurs et pouvant tenir au besoin cheval et voiture. S'ad. à M. Marc Dubus, entrepreneur, boulevard de la Chapelle, Croix. 47745—51129

Appartements & chambres

A LOUER

Publicité économique : Chaque mention d'une ligne de ce tableau se paie vingt centimes; six jours : un franc; quinze jours : deux francs; un mois : trois francs. Ce tableau est publié dans les deux éditions du « Journal de Roubaix », soir et matin.

Ch. garnies, 20, rue de l'Hôtel-de-Ville, Tourcoing.

Chambre garnie, 48, r. de Lorraine.

Ch. clapp. garnie, r. Fosse-aux-Ch. 96

Appartement, 34, rue de Lannoy.

Ch. garnie, rue de Cassel, 48

DEMANDES & OFFRES

D'EMPLOI

AVIS

Ne pas adresser les lettres en réponse aux annonces au MERCURIN ET JOURNAL, mais bien aux initiales indiquées dans l'annonce. Exemple : F. S. 46, bureau du *Journal de Roubaix* (annonce n° ...). Les lettres sont remises ou réexpédiées fermées à l'intéressé. Les lettres remises directement au bureau du journal doivent être déposées dans la boîte.

L'administration du journal n'ouvrant pas les lettres adressées à des initiales, ne peut répondre des timbres-poste ou documents quelconques qui s'y trouvent joints.

Pour toute annonce portant la mention : *Prendre l'adresse au bureau du journal*, il est indispensable en demandant cette adresse d'indiquer le numéro de l'annonce.

Le bureau de renseignements et annonces est fermé les dimanches et jours fériés.

REPASSEUSES On demande une apprentie et une demie ouvrière. S'ad. rue du Tilleul, 347, Roubaix. 47603d

JOURNÉES Demoiselle sachant faire le neuf et raccommodage, demande journées. — S'ad. 77, rue Saint-Roch, Roubaix. 47582—51568

AVIS DIVERS

CHARRETTE ANGLAISE à vendre ou à échanger contre carriole. S'ad. rue Voltaire, 27, Roubaix.

MODES A céder, pour cause de départ, un excellent petit magasin de modes très bien situé au centre de la ville. Bonne et ancienne clientèle. Peu de frais généraux, petite reprise. Occasion exceptionnelle. Ecrire de suite, bureau du journal, initiales V. X. O. 47605d

CHIEN PERDU *Chien mouton* noir, ayant un large collier en nickel, a été perdu dans la soirée de lundi. Le ramener au Pavillon Chinois, 43 bis, rue de Lannoy, Roubaix. Bonne récompense. 47609d

PRÊT à tous sur signature. Comptoir hypothécaire et commercial, 63, rue Grignan, Marseille. 47604

INSTALLATIONS de

COMPTABILITÉS

Commerciales et Industrielles

Liquidations, inventaires, redressements d'écritures. Leçons de comptabilité théorique et pratique. Méthode moderne, claire et précise. S'ad. à M.

ALEXANDRE BOUTTÉ

Boulevard de Strasbourg, 116

ROUBAIX

N.-B. — Il se chargerait aussi de comptabilités à tenir régulièrement une ou plusieurs heures par jour, chez négociants, fabricants ou commerçants. Prix modérés. 47015-49135

AGENCE LILLOISE

10, r. Nicolas-Leblanc, Lille

TABAC-BUVETTE

à céder, à **Roubaix**, quartier populeux et coin de rues, cause double emploi. S'ad. à M. **Surmany**, directeur de l'**Agence Lilloise**, 10, rue Nicolas-Leblanc, Lille. (Seul chargé de la cession). 47310

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. Louis Bernard fils, architecte, a l'honneur d'informer sa clientèle que son cabinet ci-devant rue Ste-Thérèse, 69, est transféré Chemin de la Mackellerie, Croix, à 2 minutes de l'arrêt du tramway, octroi de Roubaix, route de Mouvaux. 50628—47600

Plantes stérilisées

GRAINES SEMENCES

Potagères, Fourragères et de Fleurs

Ancienne Maison DELERUE fondée en 1829

F. MONTAIGNE-QUÉTU

5, rue des Sept-Agaches, LILLE

Envoi franco catalogues

40610—45370

GUÉRISON

Certaine et Radicale de toutes les

AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acne, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Prurit, Urticaire, Lupus, etc., etc.

même des Plaies et Ulcères variqueux dits incurables.

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le 2me jour il produit une amélioration sensible.

J. LEROY, Nr 1re cl., ancien Aide-Major des Hôpitaux Pris, 9, rue de Turin, PARIS.

Consult.ns gratuites par correspon.

BEURRE D'OOSTCAMP

(GARANTI PUR)

à fr. **3.10** *le kilogr.*

MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP A ROUBAIX

RUE DU BOIS, 13

SUCCURSALES :

A ROUBAIX

Rue du Bois, 13;
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 159;
Rue Pierre-de-Roubaix, 54;
Rue de Tourcoing, 155;
Rue du Tilleul, 167;
Boulevard de Strasbourg, 116;
Rue d'Alsace, 86;
Rue du Collège, 131;
Rue de la Halle, 9;
Rue Notre-Dame, 47
Rue de la Chaussée, 1;
Rue Turgot, 68;
Rue du Lieutenant-Castelain, 6;
Place de la Gare, 139;
Rue du Fort, 86;
Rue des Fossés, 111;
Rue du Curoir, 55;
Rue du Collège, 33;
Boulevard de Beaurepaire, 173;
Rue de Lille, 173;
Rue Blanchemaille, 137;
Rue d'Inkermann, 63;
Rue de la Fosse-aux-Chênes, 38;
Rue d